



PREMIER MINISTRE

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

comprendre
et **INFORMER**

impulser
et **COORDONNER**



drogues.gouv.fr

D'UNE POLITIQUE INTERMINISTÉRIELLE...

La politique publique de lutte contre les drogues et les toxicomanies s'articule autour du continuum prévention, soin, réduction des risques ; de l'application de la loi et de la lutte contre les trafics. Elle est par nature interministérielle.

... À UNE MISSION INTERMINISTÉRIELLE

La nécessité d'une instance de coordination de l'action des ministères a pris corps dans le décret du **8 janvier 1982** portant création du comité interministériel de lutte contre la toxicomanie et de la **mission permanente de lutte contre la toxicomanie**.

La **MILD&CA**, des missions et un champ de compétences élargis

Placée auprès du Premier ministre, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale en la matière, dans les domaines suivants :

| | |
|--|--|
| Recherche et observation | Application de la loi |
| Prévention | Lutte contre le trafic |
| Prise en charge et réduction des risques | Coopération européenne et internationale |

Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de la politique publique dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier.

Elle s'appuie sur un réseau de chefs de projets issu du corps préfectoral pour relayer son action sur le territoire.

La **MILD&CA**, un carrefour de connaissances et de savoir-faire

L'équipe permanente de la MILDECA est composée de chargés de mission de tous horizons. Ils sont médecin, pharmacien de santé publique, magistrat, commissaire de police, officier de gendarmerie, inspecteur principal des douanes, directeur académique, directeur du travail, ingénieur de recherche, conseiller diplomatique, chargé de communication... Ils font vivre la **culture de la concertation**.

Deux opérateurs pour appuyer son action

La MILDECA finance deux groupements d'intérêt public :

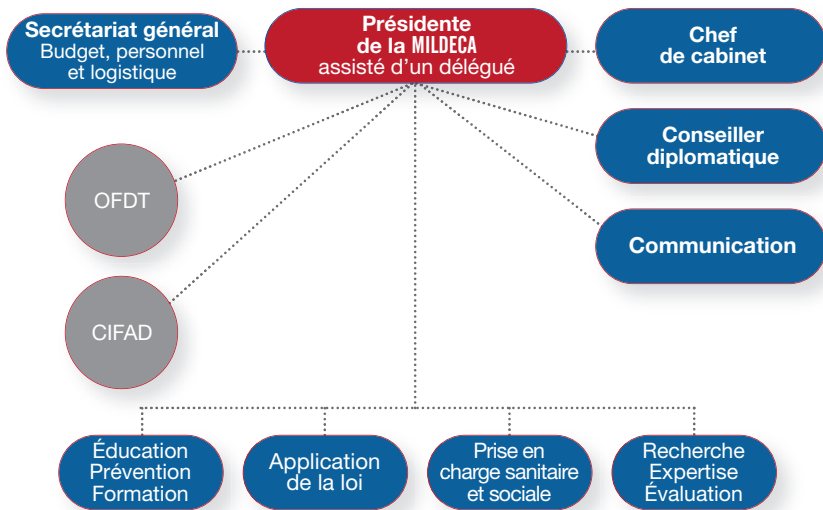
- ▶ **L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies**, qui assure la fonction d'observation des habitudes de consommations de produits psychoactifs comme des produits consommés.
- ▶ **Le Centre interministériel de formation anti-drogue**, installé à Fort-de-France, qui est chargé de conduire des actions de formation et de coopération pour renforcer les capacités des administrations des États situés le long de la route de la cocaïne.

Des leviers financiers en adéquation avec les enjeux

La MILDECA dispose de crédits dédiés au sein du programme « Coordination du travail gouvernemental » du budget de l'État. Ces crédits lui permettent d'impulser et de coordonner l'action de l'État dans son domaine.

Elle gère par ailleurs **le fonds de concours alimenté par le produit des avoirs criminels confisqués dans les affaires de stupéfiants**. Les crédits sont affectés aux services qui luttent contre le trafic et aux actions de prévention.

ORGANIGRAMME



Comprendre les conduites addictives et les évolutions du trafic

Les conduites addictives comme le trafic sont des phénomènes complexes marqués par des évolutions constantes et rapides. Pour être en mesure d'y apporter des réponses pragmatiques et efficaces, les pouvoirs publics doivent disposer d'une connaissance actualisée en permanence. À ce titre :

La **MILD&CA** surveille les évolutions des consommations et des produits en France

La MILDECA commande à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, son opérateur, toute étude nécessaire à la conduite de l'action publique. Elle a par exemple été à l'initiative du développement du tableau de bord mensuel des indicateurs relatifs au tabac et au tabagisme en France.

La **MILD&CA** finance des projets d'études et de recherche

Les réponses publiques -préventives, sanitaires et pénales- aux conduites addictives, à la délinquance qu'elles sont susceptibles d'induire et aux trafics, doivent s'appuyer sur des connaissances renouvelées en permanence. Pour cette raison, la MILDECA initie et finance de nombreux projets d'études et de recherche.

La **MILD&CA** étudie ces phénomènes à l'échelle internationale

Les évolutions des conduites addictives comme du trafic s'envisagent à l'échelle internationale. La production de connaissances doit donc accompagner ce mouvement. C'est pourquoi la MILDECA s'investit dans les travaux engagés en la matière par l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe (Groupe Pompidou) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Elle est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).

(In)former les décideurs, les professionnels et le grand public

La MILDECA diffuse ces connaissances avec l'objectif de favoriser l'émergence d'une culture commune à l'ensemble des décideurs et professionnels, et de mettre à la disposition du grand public une information validée. À ce titre :

La MILD&CA gère le portail gouvernemental d'information www.drogues.gouv.fr

Grâce à une double entrée *Grand public* et *Professionnels*, ce portail est le site Internet public de référence sur l'ensemble des problématiques relatives aux drogues et aux conduites addictives. Il apporte à chacun une information actualisée en permanence.

La MILD&CA s'investit dans les campagnes d'information tous publics

Qu'elle les porte en propre ou en partenariat avec les opérateurs ministériels concernés (Inpes, Inca, sécurité routière...), la MILDECA s'investit dans la définition et le déploiement de campagnes d'information destinées aux professionnels comme au grand public. Elle contribue en outre à la rédaction de l'ensemble des publications soutenant ces campagnes.

La MILD&CA est engagée dans la formation des acteurs de terrain

Outre l'activité de son opérateur de formation, le Centre interministériel de formation anti-drogue (CIFAD), la MILDECA est force de proposition pour les contenus de formations de l'ensemble des professionnels investis dans la politique publique. En tant qu'organisateur, financeur, ou intervenant, la MILDECA favorise enfin l'organisation de conférences d'envergure nationale ou internationale, permettant de relayer les connaissances.

Impulser de nouvelles actions de prévention, d'accompagnement et de soin, d'application de la loi et de lutte contre les trafics

Au-delà de la compréhension des conduites addictives et du trafic, la MILDECA constitue un espace de réflexion sur les réponses publiques apportées à ces phénomènes. À ce titre :

La MILD&CA préside la commission interministérielle de prévention des conduites addictives

Cette commission réunissant l'ensemble des ministères ainsi que les principaux partenaires associatifs a vocation à sélectionner des programmes de prévention existants ou innovants en vue de procéder à leur évaluation scientifique et de mieux les faire connaître.

La MILD&CA accompagne l'expérimentation et l'évaluation d'actions innovantes

La MILDECA assure une mission de veille et de prospection des actions et dispositifs innovants qu'il s'agisse de prévention, d'accompagnement et de soin, d'application de la loi et de lutte contre les trafics, développés à l'échelle nationale et internationale. Le cas échéant, elle en finance l'expérimentation et l'évaluation au niveau national.

La MILD&CA soutient la diffusion des bonnes pratiques professionnelles

La MILDECA pilote des groupes de travail avec l'ensemble des professionnels des secteurs de l'éducation, du soin, du social, de la justice et de la sécurité, dans le cadre de groupes de travail thématiques. Elle contribue ainsi à identifier, évaluer et diffuser les bonnes pratiques professionnelles.

Coordonner l'action des pouvoirs publics

Par nature interministérielle, la politique publique de lutte contre les drogues et les toxicomanies implique une nécessaire coordination du travail gouvernemental. Cette mission est confiée à la MILDECA. À ce titre :

La MILD&CA élabore les plans gouvernementaux de lutte contre les drogues et les conduites addictives

En concertation avec les ministères et les partenaires du secteur, elle définit les orientations stratégiques communes à l'ensemble des services de l'État dans le cadre des plans gouvernementaux pluri-annuels. Pour en assurer le suivi, le président de la MILDECA dispose d'un comité permanent réunissant les représentants de l'ensemble des ministères.

La MILD&CA dispose d'un réseau pour relayer l'action sur le territoire national

Dans chaque préfecture, la MILDECA peut s'appuyer sur un chef de projet chargé de relayer son action. Le chef de projet élabore un programme pluriannuel et interministériel fixant les axes prioritaires à mettre en œuvre au regard des orientations du plan gouvernemental et du contexte local.

La MILD&CA contribue à porter les positions françaises auprès des instances internationales

La MILDECA contribue à porter, en lien étroit avec le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) et le ministère des Affaires étrangères (MAE), à l'élaboration des positions françaises en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle fait valoir à l'étranger l'approche globale et intégrée de la France.



Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

35 rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 75 80 00